

moins deux. Nulle part, il ne nous est parlé d'une édition sur bois ou sur pierre qui ait été gravée du vivant même de Leou Cheou, vers le milieu du douzième siècle. C'est seulement en 1210 que ses petits-fils, pour empêcher que l'œuvre de leur grand-père disparaisse, la font reproduire sur pierre. Or, il est invraisemblable que les peintures présentées au palais par Leou Cheou aient été mises, pour cette édition de 1210, à la disposition de Leou Hong et de Leou Chen. Il faut donc qu'un double des originaux ait été conservé dans la famille même de Leou Cheou. Probablement, ce double était même le véritable original, moins léché, mais plus vigoureux, plus spontané, que celui remis à Kao-tsong. Les critiques chinois nous parlent des exemplaires de premier jet (草本 *ts'ao-pen*) qu'ont laissés les peintres de cour sous les Song, et leur reconnaissent parfois des qualités plus grandes qu'aux exemplaires définitifs¹. C'est le *ts'ao-pen* de Leou Cheou qui dut être gravé en 1210; mais il a disparu depuis lors sans laisser de traces.

Il n'en va peut-être pas de même des originaux présentés à l'empereur, ou tout au moins d'une partie d'entre eux. La notice écrite en 1210 par Leou Hong nous avait déjà parlé de l'accueil fait à l'œuvre de Leou Cheou lors de son apparition. « Instantanément, [ces poésies] se propagèrent en se récitant à la Cour et à la campagne. Ensuite, ayant été recommandé au trône, [mon grand-père Leou Cheou] fut appelé en audience et soumit son œuvre au regard impérial. [L'empereur] le combla d'éloges et montra immédiatement l'œuvre dans le palais d'arrière (c'est-à-dire à l'impératrice)²... » Or, ce passage éclaire un peu la citation empruntée à Song Lien par Wan Tso-lin. Les bibliographes de K'ien-long, en citant Wan Tso-lin, lui font dire que la notice de Song Lien était mise à la suite du *Keng tche t'ou*; en réalité, selon Wan Tso-lin, la notice de Song Lien fait suite aux seuls *Tche t'ou* ou *Tableaux du tissage*. M. Franke, qui a relevé à bon droit l'inadvertance des commissaires du Sseu-k'ou-ts'iu-an-chou, ne s'en est pas moins mépris à son tour et a attribué à Wan Tso-lin une partie de la citation originale, d'ailleurs un peu énigmatique, de Song Lien. Il y a donc avantage à donner ici le texte même de Song Lien, écrit par lui à la suite du rouleau des *Tableaux du tissage*. Voici ce texte: « Au temps de Kao-tsong (1127-1162) des Song, Leou Cheou de Sseu-ming fit le *Keng tche t'ou* et le présenta au trône. Si on examine le présent rouleau, c'est ce qu'il

1. Cf. par exemple le *Si ts'ing tcha ki* de Hou King, chap. 2, fol. 23 v°.

2. Cf. FRANKE, p. 67; mais la première phrase y est rendue inexactement.